

SPORT, JEUNESSE ET VIE ASSOCIATIVE

SPORT

Associations et instances sportives

MINISTÈRE DE LA VILLE,
DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

Arrêté du 31 mars 2015 portant désignation de l'agent chargé de la mission d'entraîneur national auprès de la Fédération française de cyclisme

NOR : VJSR1530304A

Le ministre de la ville, de la jeunesse et des sports,
Vu le code du sport, titre III, chapitre I^{er}, section 2, sous-section 3, notamment l'article R. 131-17 ;
Vu l'avis du directeur technique national de la Fédération française de cyclisme,

Arrête :

Article 1^{er}

À compter du 1^{er} mars 2015, M. Mickaël VIOLAIN, recruté sur un contrat de préparation olympique, sera chargé de la mission d'entraîneur national auprès de la Fédération française de cyclisme.

Article 2

Le directeur des ressources humaines et le directeur des sports sont chargés de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de la ville, de la jeunesse et des sports.

Fait le 31 mars 2015.

Pour le ministre et par délégation :
*La chef du bureau des personnels
de la jeunesse et des sports,
de l'éducation nationale
et des instituts spécialisés,*
D. DEIBER